



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2012-98 du 19 juin 2012

OBJET APEC : subvention complémentaire 2012

Rapporteur : M. René SIESTRUNCK

Le 19 juin 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 juin 2012 en la salle du Conseil des Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 pour la délibération n°2012-60
30 à partir de la délibération n°2012-61
31 à partir de la délibération n°2012-71
29 à partir de la délibération n°2012-86
28 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de pouvoirs : 2 jusqu'à la délibération n°2012-89
3 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de votes : 32

M. Anthony SAINT MAXENT est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Marie-Hélène PONSART, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2012-61), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n°2012-89), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henri RAOUX, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE (à partir de la délibération n°2012-71), Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE

Avaient donné pouvoir : M. Gérard FROMM à Mme Aurélie POYAU
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE à partir de la délibération 2012-90

Vu l'objet de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire à rayonnement intercommunal du Briançonnais,

Considérant que le projet du Conservatoire relatif à l'accueil de jeunes musiciens brésiliens a généré des frais non prévus (frais d'hospitalisation d'un jeune brésilien) qui ont été pris en charge par l'APEC,

Vu la délibération du 10 avril 2012 attribuant une subvention de 3 500 euros à l'APEC,

Considérant la nécessité d'attribuer une subvention complémentaire,

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture et Communication » en date du 17 février 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 12 juin 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une subvention complémentaire exceptionnelle de **701 €** en direction de l'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire),
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2012 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 27 JUIN 2012

Date affichage : 29 JUIN 2012